

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL

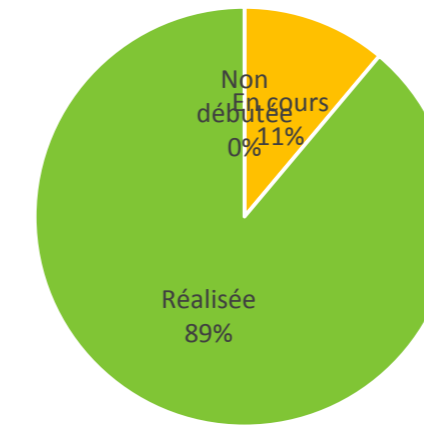
Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT LA PINIERE

Région : Laval

Date de la visite : 19 août 2015

Suivi des recommandations au : 5 décembre 2015

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	0	3	3
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	1	5	6
Total	0	1	8	9

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Recommandations	Moyens	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au			Reddition de compte au			Reddition de compte au			Commentaires	
			5 décembre 2015			19 août 2016			19 août 2017				
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée		
1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement pour offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	- Utilisation d'un programme d'accueil décrivant l'ensemble des activités réalisées ayant pour but de favoriser une intégration harmonieuse du nouveau résidant. Ces activités incluent les rencontres en préadmission, l'accueil du résidant et de sa famille à leur arrivée au centre, la remise et explication de la pochette d'accueil, la connaissance des rôles de chacun des intervenants, l'histoire de vie, le mot de bienvenue, la rencontre inter et l'élaboration du PI, la rencontre post admission, la grille de vérification du processus d'admission, etc. - Le Guide d'accompagnement du résidant en fin de vie est en cours de diffusion auprès des équipes des soins infirmiers, de l'équipe médicale ainsi qu'auprès des professionnels. Nous devons nous assurer qu'il s'intégrera dans le cadre légal de la loi 2 et ceci inclut la formation. - Le plan de maintien préventif des chambres, sous la responsabilité du chef des services techniques, est élaboré.	2015-12-05			X							Programme d'accueil du nouveau résidant est harmonisé dans les 5 centres d'hébergement.
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement pour assurer la promotion des droits des résidents.	- Le Code d'éthique est disponible dans un présentoir à la réception ainsi que dans la pochette d'accueil du nouveau résidant. - La coordonnatrice du site participe à la rencontre mensuelle du comité des résidents favorisant ainsi les échanges. Un membre du comité participe aux rencontres du comité du milieu de vie (3-4 rencontres/année). - Deux à trois fois par année, le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services (CLPQS) est sollicité pour faire des rencontres avec les familles. Invitations faites pour janvier 2016 et mai 2016.	2015-12-05			X							
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement pour favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	- Réalisation systématique d'un sondage de satisfaction des résidents et des familles en postadmission. - Suite à la rencontre interdisciplinaire qui est tenue en dedans des 4-6 semaines après l'admission, chaque famille est rencontrée individuellement afin que nous puissions connaître leur point de vue sur la qualité des services et du milieu de vie et pour répondre à leurs questions.	2015-12-05			X							

Recommandations	Moyens	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au			Reddition de compte au			Reddition de compte au			Commentaires	
			5 décembre 2015			19 août 2016			19 août 2017				
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée		
PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX													
4	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'intégration du résident lors de son accueil.	- Les histoires de vie sont recueillies dès l'admission au résident et/ou à sa famille. - Les infirmières provenant des agences privées sont informées de l'existence du cartable « histoire de vie ».	05-12-2015			X							Les histoires de vie pour tous les résidents sont placées dans un cartable «histoire de vie» afin de favoriser l'accès pour les PAB.
5	Le MSSS recommande que l'établissement s'assure de mieux adapter aux besoins des résidents les soins et l'assistance qu'il prodigue.	- Le plan de travail du préposé aux bénéficiaires a été bonifié en y inscrivant des éléments de l'histoire de vie tels que les goûts, les aversions, les habitudes de vie, le rythme et les routines. - Des éléments sur l'approche relationnelle basée sur l'Approche optimale et les interventions requises pour les résidents qui présentent des troubles de comportement sont inscrits aux plans des préposés aux bénéficiaires. - Nous poursuivons nos travaux du comité en place d'optimisation des compétences et d'organisation du travail (OPCOT). Rencontre d'équipe quotidienne sur toutes les unités de vie.	05-12-2015			X							
6	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'organisation des repas afin de mieux répondre aux besoins des résidents.	- Capsule de formation sur l'alimentation et l'hydratation donnée par le coach milieu de vie aux PAB. Ces derniers informeront les résidents du menu du jour. - Des tableaux ont été achetés afin d'afficher le menu du jour pour tous les repas et ainsi permettre aux résidents d'en prendre connaissance par eux-même lorsque possible.	05-12-2015			X							

Recommandations	Moyens	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au			Reddition de compte au			Reddition de compte au			Commentaires
			5 décembre 2015			19 août 2016			19 août 2017			
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'offre des activités de loisir afin qu'elles répondent aux besoins et aux intérêts des résidents.	- Calendrier de loisir mensuel accessible à chaque résident. Le calendrier hebdomadaire est affiché sur chaque unité de vie. Depuis septembre 2015, la mise à jour est assurée par la récréologue intérimaire.	05-12-2015			X						
8	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement pour soutenir les bénévoles qui oeuvrent auprès des résidents.	- Poursuite de notre engagement à soutenir nos bénévoles. - Nous sommes actuellement en recrutement de bénévoles. Le chef d'unité et la coordonnatrice de site sollicitent les familles lors des rencontres de famille à se joindre à l'équipe de bénévoles et/ou au comité des résidents de l'établissement. - Parmi les membres du comité milieu de vie, un membre du comité des résidents ainsi qu'une bénévole y sont invités depuis la formation du comité. - Les bénévoles ont été invités aux formations suivantes : vaccination, lavage des mains, prévention des infections, dysphagie, etc. - Le guide d'accueil des bénévoles est en élaboration	15-01-2016		X							
9	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires afin que les lieux soient sécuritaires.	- Suite à la visite, retrait immédiat des produits dangereux. - Rencontres du personnel des soins jour/soir/nuit. - AUDITS faits par des contrôles hebdomadaires pour une durée de 3 mois. - Mise en place d'un audit mensuel sur tout les quarts de travail sous la responsabilité de la chef d'unité et des chefs d'activités. Les résultats sont vérifiés par la coordonnatrice de site. - Relocalisation des produits dangereux dans un endroit hors de la portée des résidents.	05-12-2015			X						